

DOC. DE LA SESSION No 18

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été accordé verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un défriché à pouvoir semer un quart d'avoine.

Jean Le Jeune, habitant laboureur, natif de la cadie, agé de 52 ans, marié avec

Françoise Guedry, native de la cadie agée de 48 ans.

Ils ont 8 enfants, cinq garçons et 3 filles.

Eustache, agé de 20 ans.

Gerôme, agé de 17 ans.

Grégoire, agé de 15 ans.

Barnabé, agé de 11 ans.

Jean Charles, agé de 3 ans.

Felicité, agée de 13 ans.

Eleine, agée de 9 ans.

Anne, agée de 7 ans.

Il y a dix-huit mois qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour deux ans.

En bestiaux : 2 bœufs, une truie et 2 brebis.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été accordé par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un défriché de deux arpents en superficie, ils n'ont d'autres preries que celles qu'ils peuvent découvrir dans le bois.

Olivier Trahan, laboureur, natif de la Cadie, agé de 35 ans, marié avec Isabelle Le Jeune, agée de 26 ans.

Ils restent avec leur père Jean Le Jeune.

Charles Trahan, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 31 ans, marié avec

Marguerite Boudrot, native du même lieu, agée de 34 ans.

Ils sont dans la colonie depuis trois ans et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont Cécile Boudrot leur fille, agé de 3 ans.

Jean Baptiste Boudrot leur frère, natif de la Cadie, agé de 25 ans.

En bestiaux : 4 bœufs, 4 vaches, 3 veaux et un cochon.

Le terrain sur lequel ils sont établis leur a été donné verbalement par Messieurs Desherbiers et Prevost. Ils y ont fait un défriché d'environ deux arpents en superficie ; ils ne savent assez se louer de la bonté du terrain, tout ce qu'ils y ont semé en légumes y est venu en abondance et fort beau.

Jean Trahan, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 66 ans, marié avec

Marie Giroir, native du même lieu, agée de 60 ans.

Ils sont dans la colonie depuis trois ans et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont 4 enfants : un garçon et 3 filles.

Paul Trahan, agé de 19 ans.

Lucie, agée de 18 ans.

Agathe, agée de 15 ans.

Margueritte, agée de 9 ans.

Allein Gredenguy, natif de Brest, agé de 19 ans.

En bestiaux : un bœuf, deux vaches, deux génisses, un cochon et 5 poules.

François Marteau, habitant laboureur, natif de Paris, agé de 40 ans, marié avec

Françoise Trahan, native de la Cadie, agée de 25 ans.

Ils sont dans la colonie depuis trois ans et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont Joseph Marteau leur fils, agé de 8 mois.

Honoré Trahan, habitant laboureur, natif de la Cadie, agé de 26 ans, marié avec

Marie Corperon, native du même lieu, agée de 33 ans.

Il y a trois ans qu'ils sont dans la colonie et on leur a donné les vivres du Roy pour ledit tems.

Ils ont un garçon et 2 filles.

Pierre, agé de 2 ans.

Marie, agée de 5 ans.

Margueritte, agée de 3 semaines.